Vocabulaire : définitions (4ème)

Sens propre : sens premier du mot, souvent étymologique ; sens le plus fréquent. Exemple : la clé de la serrure.

Sens figuré : sens dérivé du sens premier, souvent imagé ; parfois employé dans une expression. Exemple : la clé de l'énigme.

Sens spécialisé : sens technique, qui appartient à un domaine de connaissance précis ; sens parfois archaïque, vieilli. Exemple : clé de sol (vocabulaire de la musique).

Champ sémantique : ensemble des sens que peut prendre un mot.

Polysémie : caractère d'un mot qui a plusieurs sens (champ sémantique).

Trait sémantique : élément de signification qui permet de définir un mot (exemple : le trait sémantique du sens propre de « clé » est l'idée d'ouverture ou de fermeture).

Concret : qui existe dans la réalité ; que l'on peut percevoir par les sens. Exemple : un cheval.

Abstrait : que l'on ne peut pas percevoir par les sens. Exemple : la liberté.

Synonymes : mots de sens voisin, de même nature grammaticale. Exemple : ami / camarade.

Réseau lexical : ensemble des mots, des expressions qui se rapportent à un thème, à une notion. Exemple : réseau lexical de la peur (peur, effroi, terreur, craintif, épouvanter...).

Générique : terme qui désigne un ensemble d'êtres ou d'objets appartenant à la même catégorie générale (exemple : fruit).

Spécifique : terme qui désigne les éléments particuliers d'un ensemble (exemple : cerise).

Antonymes : mots de sens contraire, de même nature grammaticale. Exemple : beau / laid.

Homonymes : mots qui se prononcent, (et parfois s'écrivent) de la même façon, mais qui n'ont pas le même sens. Exemple : cou / coup / coût / coud

Paronymes : mots dont la prononciation est proche, et qui ont parfois un sens voisin. Exemple : accident / incident.

Niveau de langue : façon de s'exprimer qui varie selon les relations qui unissent l'émetteur et le destinataire. (Niveau familier pour des relations proches, niveau

courant pour des relations sociales ordinaires, niveau soutenu ou littéraire pour des relations distantes).

Connotation : emploi particulier d'un mot ou d'une expression qui suggère des valeurs positives ou négatives. Exemple : « une rose » évoque la jeunesse, la féminité...

Péjoratif (dépréciatif) : qui porte un jugement négatif.

Mélioratif (laudatif) : qui porte un jugement positif.

Etymologie : science qui étudie l'origine et l'évolution des mots. L'étymon de la plupart des mots français est d'origine latine. Exemple : « clé » vient de l'étymon latin « clavis ».

Dérivation (familles de mots) : procédé qui consiste à former des mots nouveaux en modifiant le radical (ajout de préfixes, de suffixes) Exemples : terre / terrain / souterrain /.

Radical (racine) : partie commune à plusieurs mots de la même famille, qui ont une relation sémantique forte. Exemple : radical « -terr- » dans terre / terrain / souterrain.

Préfixe : élément qui se place devant le radical d'un mot. Exemple : re-porter

Suffixe : élément qui se place après le radical d'un mot. Exemple : port-able. Le suffixe détermine la classe grammaticale du mot (verbe, nom, adjectif, adverbe).